

Minutes Timbal, 1689-1690, Archives départementales de la Haute-Garonne cote 3E 26925, f° 1.

Souldadié, Esquie compte declaration contenant subrogation

01.01.1689, Villemur, après-midi, dans l'étude du notaire,

Jean Esquié fils à feu autre Jean laboureur de Magnanac, faisant tant pour lui que pour **Pierre Esquié son frère** a fait vente à Anthoine Souldadié, pêcheur habitant le masage de Sainte-Raffine, paroisse de Magnanac, d'une pièce de terre située à la Vigne Barrade, paroisse de Magnanac de la contenance d'une héminée ou environ pour le prix et somme de cent trois livres, dont cent livres seront utilisés au paiement qu'il doit faire ce jour, à la suite du présent, à Me Jean Serin conseiller du roi et son procureur en la maîtrise particulière des eaux et forêts au siège de Villemur.